



PRÉFET DU NORD

Lille, le 8 mars 2012

## Communiqué de presse

### ACCESSIBILITE : L'AUBERGE DE JEUNESSE DE DUNKERQUE FIGURE PARMIS LES PROJETS LES PLUS REMARQUABLES REUNIS DANS UN RECUEIL DE BONNES PRATIQUES PUBLIE PAR LE MINISTRE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT



Le ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, vient de publier un « Recueil de réalisations exemplaires en matière d'accessibilité » visant à valoriser les actions concrètes qui améliorent l'accessibilité des transports, de la voirie, du logement et des établissements recevant du public.

14 réalisations publiques et privées - sur 220 dossiers déposés - ont été retenues par un jury national et sont désormais rassemblées dans ce recueil de bonnes pratiques permettant une large diffusion auprès de la communauté des acteurs de l'accessibilité. L'auberge de jeunesse de Dunkerque figure parmi les projets les plus remarquables. Pour en savoir plus, consultez la fiche disponible à l'adresse suivante : [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/RBPBU\\_Auberge\\_de\\_Jeunesse\\_Dunkerque.pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/RBPBU_Auberge_de_Jeunesse_Dunkerque.pdf)

Les dossiers ont été examinés au vu de six critères essentiels : la qualité d'usage, la qualité urbanistique, esthétique et l'innovation, la sécurité, la qualité environnementale, la gouvernance et la concertation, l'économie générale de la réalisation.

Retrouvez l'ensemble des réalisations des lauréats 2012 du recueil de belles pratiques et de bons usages en matière d'accessibilité à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-laureats-2012-du-recueil-de.html>